

Vins de pays de l'Isère



Comme les autres vins de pays de l'Isère, les **Balmes dauphinoises** ont souhaité garder leur nom.

INDICATION GEOGRAPHIQUE PROTEGEE/Les vins de pays vont s'éclipser, mais pas les appellations iséroises. Elles ont toutes demandé la reconnaissance en indication géographique protégée.

Aucune appellation ne va disparaître

Les jours des vins de pays sont comptés. Lancée par la Commission européenne en 2009, la réforme de l'organisation commune du marché vitivinicole européen prévoit en effet leur disparition au 31 décembre. Face à l'alternative qui leur a été proposée : se passer d'appellation en entrant dans la grande famille du Vin de France, à laquelle seront rattachés l'ensemble des vins de table, ou demander la reconnaissance en Indication géographique protégée (IGP), le syndicat des vignerons dauphinois (Balmes dauphinoises et des Coteaux du Grésivaudan) et celui des Collines rhodaniennes ont tous deux fait le choix de l'IGP.

Les demandes d'IGP transmises

Après avoir évalué le surcoût de cette dénomination par rapport à celle de vin de pays et s'être associés avec des organismes de défense et de gestion (ODG), leurs membres ont donc travaillé d'arrache-pied pour remettre le dossier de demande de reconnaissance dans les temps. C'est chose faite. « L'Institut national de l'origine et de la qualité doit envoyer l'ensemble des dossiers de demande de reconnaissance en IGP à l'Europe à la fin de l'année, cette dernière pouvant, par la suite, demander des modifications. Mais l'Inao nous a d'ores et déjà annoncé que notre cahier des charges était bon », se réjouit Stéphanie Loup, la présidente du syndicat des vignerons de l'Isère.

Une nouvelle appellation « Isère » ou « vins de l'Isère » devrait donc bientôt

Arc alpin

AMPELOGRAPHIE/Convaincu que les cépages autochtones doivent être réactivés car ils peuvent donner de très bons vins et rencontrer le succès commercial, le centre d'ampélographie alpine donne de l'ampleur à son programme de recherche, de multiplication de pieds et de conservation de cépages oubliés.

La recherche de cépages anciens en plein essor

Le Persan, la Mondeuse, mais aussi la Douce noire, l'Etraire de la Dhuy, la Verdesse ou le Mollard, entre autres, étaient de nouveau, le 5 février dernier, à Montmélian, les stars de l'assemblée générale du centre d'ampélographie alpine. Lors de la dégustation de vins qui a clôturé cette rencontre de passionnés de l'étude de la vigne à la recherche de cépages autochtones rares voire disparus. Mais aussi pendant la partie statutaire de la réunion, qui a vu le passage de relais entre les présidents Roger Raffin et Michel Grisard. Le premier est revenu sur le dépôt du dossier « Vin Alpes » auprès du programme de coopération franco-italienne Alcotra (pour « Alpes Latines Coopération Transfrontalière »), qui s'inscrit dans l'initiative Interreg du Fonds européen de développement régional (Feder).

Une coopération franco-italienne

Pour Michel Grisard, le nouveau président du centre d'ampélographie alpine, le montage de ce dossier Alcotra par une jeune association (trois ans) ne bénéficiant pas d'autres moyens techniques que le soutien du service des affaires agricoles et européennes du conseil général de Savoie, « est de l'ordre du miracle. S'il aboutit, c'est un grand départ. S'il n'aboutit pas, le travail sera lancé et de plus en plus de personnes sont conscientes de son intérêt ». Outre le conseil général de Savoie, le syndicat régional des vins de Savoie, la chambre d'agriculture de Savoie, nouvellement liée à celle de Haute-Savoie, le parc naturel régional de Chartreuse, la communauté de communes de Saint-Jean-de-Maurienne et la mairie de Montmélian se sont en effet engagés aux côtés du centre. « Le parc des Bauges n'a pas pu s'engager financièrement, mais il est à nos côtés », précise Michel Grisard, qui adresse « un grand merci aux jeunes vignerons qui vont nous suivre et à tous les anonymes qui nous ont permis de retrouver une partie de nos racines ». Dans le cadre des prospections de vieilles vignes de variété et de très vieilles vignes hétérogènes le viticulteur lance d'ailleurs un appel à toutes les personnes

C.F.



Pour Michel Grisard (à gauche), président du centre d'ampélographie alpine, le montage du dossier Alcotra est « de l'ordre du miracle ».



Le Persan, la Mondeuse, mais aussi la Douce noire, l'Etraire de la Dhuy, la Verdesse ou le Mollard, entre autres, étaient de nouveau, le 5 février dernier, à Montmélian, les stars de l'assemblée générale du centre d'ampélographie alpine.

ayant connaissance de tels pieds. Celles-ci doivent maintenant s'adresser au musée régional de la vigne et du vin de Montmélian, où l'association a été domiciliée. Le centre d'ampélographie alpine cherchait en effet un lieu où héberger une partie du fonds documentaire constitué par l'expert en viticulture Pierre Galet au fil de ses déjà plus de soixante ans de carrière. « Chez lui, à Montpellier, Pierre Galet possède encore trois pièces de livres, mais il nous a déjà légué cinquante mètres linéaires de carnets, de notes manuscrites... J'ai déjà consulté quelques dossiers, mais nous avons un gros travail de prospection de ce fonds devant nous », commente Michel Grisard.

Un réseau de vignobles conservatoires

Le dernier chantier majeur de l'asso-

ciation concerne la création de vignobles conservatoires. « Nous voulons aller au-delà des conservatoires d'Altesse, de Jacquère, de Mondeuse et de Persan que l'institut français de la vigne et du vin souhaite installer en créant des conservatoires de sauvegarde d'autres cépages comme ceux qui ont vu le jour l'an dernier à Aiton, Hermillon et Saint-Julien-Mont-Denis par le biais de conventions passées avec des vignerons et afin de préserver des cépages tels que la Douce noire ou de vieux cépages de Maurienne comme la Rèze, également appelée Blanc de Maurienne, annonce le président du centre d'ampélographie alpine. Une dizaine d'autres sont en projet, y compris hors de Savoie, par exemple sur l'Etraire de la Dhuy ou la Verdesse dans le Grésivaudan ». ■

Cécile Fandos

PAYS VOIRONNAIS/Depuis les dernières Journées du patrimoine, le soutien à la viticulture locale ne faiblit pas.

Coup de pouce associatif

Le comité de recherche et de promotion de l'histoire et de l'art de Voreppe (Corepha) a récemment organisé une rétrospective de l'événement « Mémoires de vignes » qui a mis la richesse du patrimoine viticole dauphinois en lumière à l'automne dernier. En accrochant des photos et en projetant des films, il s'agissait de préparer la participation de l'association à l'exposition photographique Terroirs d'images et au festival Oenovidéo qui auront lieu à Arbois, dans le Jura, au mois de juin. Mais aussi de lancer la souscription du livre Mémoires de

vignes en pays voironnais, qui retracera les temps forts de l'histoire viticole du territoire, témoignera des survivances de cette histoire dans les lieux et dans les têtes de leurs habitants, décrira les cépages autochtones et présentera l'actualité de la viticulture iséroise. « Que ce soit par le biais de l'événement de l'automne dernier, de ce livre ou du projet de vignoble conservatoire de la Sérière de Voreppe, notre objectif est clairement de faire la promotion des vins locaux », souligne Patrick Lanau, administrateur de Corepha. ■

C.F.

Vu d'Isère

Le Dauphiné redécouvre son histoire viticole

Déjà représentée au bureau du centre d'ampélographie alpine par des spécialistes de la vigne et du vin comme Gilbert Nicaise (ancien secrétaire de l'association) et Gilles Barbe (président de Vignes et vignerons du Trièves), l'Isère confirme son implication dans la structure avec l'élection de Nicolas Gonin, viticulteur à Saint-Chef, au poste de vice-président. « Nous sommes encore une minorité de vignerons isérois à nous intéresser aux cépages oubliés, voire disparus, commente le jeune professionnel. Mais l'institut national de l'origine et de la qualité nous a félicité du travail effectué pour lancer les cépages autochtones que nous pouvons déjà exploiter dans les Balmes dauphinoises et les Coteaux du Grésivaudan dans le cadre du cahier des charges de l'indication géographique protégée (qui doit prendre le relais des vins de pays actuels) ». Même si le regrette de ne pas vendre plus de vin à l'intérieur du département alors qu'il exporte à Paris, Marseille et même New-York, Nicolas Gonin pense donc que notre département sera partie prenante de la dynamique portée par le centre d'ampélographie alpine. La maison du patrimoine de Saint-Chef vient d'ailleurs de faire appel à son expertise dans le cadre d'un projet de collection de cépages des Balmes dauphinoises. Et à l'occasion des dernières journées du patrimoine, le comité de recherche et de promotion de l'histoire et de l'art de Voreppe a organisé une série d'événements autour de l'histoire de la viticulture en Isère, où une série de jeunes vignerons se sont installés ces dernières années.

C.F.